



PAGSEM



MINISTÈRE DES MINES ET GEOLOGIE

PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE
DANS LE SECTEUR MINIER

SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET

REPUBLIQUE DE GUINEE

MINISTÈRE DES MINES ET DE LA GEOLOGIE (MMG)

PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE DANS LE SECTEUR MINIER (PAGSEM)
DON N^oH 8040-GN

RECRUTEMENT DE L'AUDITEUR EXTERNE EN VUE DE L'AUDIT DES COMPTES PAGSEM POUR LES EXERCICES DE 2018 ET 2019

SMI N^o012/PAGSEM/SC/10/2018

Le Gouvernement de la République de Guinée a obtenu un financement de la Banque Mondiale dans le cadre du Projet d'Appui à la Gouvernance dans le Secteur Minier (PAGSEM), et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Auditeur externe en vue de l'audit des comptes du PAGSEM pour les exercices de 2018 et 2019.

L'objectif du présent audit financier et comptable est :

- de permettre à l'auditeur d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du Projet PAGSEM — GUINÉE à la fin de l'exercice fiscal concerné et de s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Projet ;
- de s'assurer que les états financiers, qui sont établis par l'Unité d'exécution du Projet, sont élaborés de manière à rendre compte des transactions financières du Projet ;
- de vérifier que l'Unité d'Exécution du Projet développe et maintient un système de contrôle interne adéquat ainsi qu'une documentation acceptable des transactions.

Les périodes couvertes par les missions sont les exercices de 2018 et 2019. Les travaux s'effectueront sur une durée ne dépassant pas trente (30) jours par exercice (allant au plus tard du 15 avril au 15 mai de l'année qui succède l'exercice audité).

L'Unité d'Exécution du PAGSEM agissant pour le compte du Ministère des Mines et de la Géologie invite les candidats admissibles (firmes) à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants (firmes ou cabinets) intéressés doivent fournir les informations (documentation en langue française) indiquant qu'ils sont qualifiés pour l'exécution des services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.).

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- i. Etre inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF;
- ii. Avoir une expérience générale en audit comptable et financier; iii. Avoir une expérience confirmée en audit financier des projets de développement et acceptable par la Banque Mondiale (preuves à l'appui); iv. Les qualifications et l'expérience du Personnel d'encadrement.

1

Il est porté à l'attention de:s Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » de janvier 2011, révision juillet 2014 (« Directives de Consultants relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables. Veuillez noter les dispositions additionnelles suivantes relatives au conflit d'intérêts dans le cadre des services objet de la présente Sollicitation de Manifestation d'Intérêt : (i) conflit entre les activités de Consultant et la fourniture de biens, de travaux ou de services (autres que les services de Consultants couverts par les présentes Directives), (ii) conflit entre les missions de conseil et (iii) relation avec le personnel de l'Emprunteur.

Les Consultants (firmes) peuvent s'associer à d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

Un Consultant sera sélectionné selon la Méthode de Sélection au Moindre Coût telle que décrite dans les Directives de Consultants (édition janvier 2011, révision juillet 2014).

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse mentionnée ci-dessous du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures GMT. Ils peuvent également télécharger les Termes de Référence dans la rubrique Marchés (Sollicitations de Manifestation d'Intérêt) sur le site web : www.pagsem.org.

Les Manifestations d'Intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, ou par courrier électronique au plus tard le 5 novembre 2018 à 13h:

Projet d'Appui à la Gouvernance dans le Secteur Minier (PAGSEM)

Commune de Kaloum, Quartier Kouléwondy, 4ème Etage de l'immeuble SALL, BP : 2413 Conakry, République de Guinée, Téléphone: +224.621.63.94.64/623.49.33.50, Courriels: k.camara@pagsem.org, procurementpagsem@gnlail.com et oussoubasory@gmail.com

Fait à Conakry, le 15 octobre 2018

Le Coordonnateur
Sory KOUYATE

